

|  |
| --- |
| **MARCHE RELATIF A LA COLLECTE ET AU TRAITEMENT DES DECHETS DANGEREUX SUR LES SITES DE L’ONF ET SES FILIALES ONF VEGETIS ET ONF ENERGIE** |
| **APPEL D’OFFRES OUVERT EUROPEEN**  Passé en application des articles L.2124-2 et R.2124-2, R.2161-2 à R.2161-5 du code de la commande publique |
| **Accord-cadre n° 2025-9280-004** |

**cadre de mémoire technique (CMT)**

**Objet de la consultation**

La présente consultation porte sur la collecte et le traitement de déchets dangereux et sur la collecte de dépôts sauvages de déchets mixtes non amiantés en forêt sur les sites de l’ONF et de ses filiales ONF VEGETIS et ONF ENERGIE.

**Identification des pouvoirs adjudicateurs, membres du groupement de commandes**

|  |  |
| --- | --- |
| OFFICE NATIONAL DES FORETS  2bis, avenue du Général Leclerc 94700 Maisons-Alfort | ONF ENERGIE  2bis, avenue du Général Leclerc 94700 Maisons-Alfort |
| ONF VEGETIS  27, chemin des Mazes  77140 Nemours |  |

**Personne signataire de l’accord-cadre**

La personne signataire de l’accord-cadre est Madame Valérie METRICH-HECQUET, Directrice générale de l’Office national des forêts en qualité de coordinatrice du groupement de commandes.

**AVERTISSEMENT**

Les candidats devront établir leur mémoire technique en respectant strictement l'organisation du présent cadre (respect de l'ordre et du titrage des chapitres et articles).

Ils pourront ajouter tous renseignements complémentaires qu'ils jugeraient utiles en fin de document.

Ce document contractuel servira au jugement de l'offre.

Le candidat est évalué sur 100 points dont la répartition est détaillée ci-après.

La note totale obtenue sera ensuite ramenée dans l'analyse globale de l'offre au poids du critère de valeur technique, à savoir 40.

|  |  |
| --- | --- |
| Méthodologie de traitement des déchets collectés | **35 POINTS** |
| Le candidat décrira par type de déchets les techniques de traitement du déchet et indiquera ses ratios de recyclage, valorisation et élimination. |  |
| Qualité de la prestation au vu des matériels proposés et des véhicules utilisés pour les rotations | **30 POINTS** |
| Le candidat devra fournir a minima les fiches techniques des matériels proposés pour le stockage (conteneurs, bennes, …) ainsi que les fiches techniques des véhicules proposés pour effectuer les rotations et précisera spécifiquement s’ils permettent la collecte des différents types de déchets en un seul trajet. |  |
| Equipe dédiée à la réalisation de la prestation, et outils de reporting d’activité et de communication mis à disposition du client | **20 POINTS** |
| Le candidat exposera la formation et l’expérience des personnes en charge de la réalisation des prestations et du responsable en charge du suivi du marché.  Le candidat présentera les outils mis en place pour fournir au client un reporting d’activité et les autres moyens mis à disposition pour assurer une communication efficace entre le candidat et son client, en temps réel. |  |
| qualité environnementale | **15 POINTS** |
| L’offre sera jugée sur la base des mesures prises dans le cadre de l’exécution des prestations, objet du marché, visant à réduire leur impact écologique en termes de :  - consommation de ressources (énergie, eau, …) ;  - pollution de l’eau ;  - émissions de gaz à effet de serre (GES). |  |

Il est également demandé au candidat de fournir les pièces suivantes (article 6.3.2 du RC) :

🞎 La liste de l’ensemble de ses **plates-formes de stockage et de traitement** ainsi que celles de ses éventuels sous-traitants ainsi que leurs arrêtés préfectoraux d’autorisation au titre de la réglementation sur les ICPE.

🞎 Les **déclarations et autorisations de transport de déchets**, ainsi que celles de ses éventuels sous-traitants.